

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'ARCONSAT

Enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du Maire n°2022-01 en date du 7 février 2022, le Maire d'Arconsat a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Arconsat.

Il sera procédé du lundi 7 mars 2022 à 9h00 au lundi 21 mars 2022 inclus à 16h00, soit pendant une durée de 15 jours à une enquête publique concernant la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Arconsat. La modification n°1 du PLU porte sur la reprise de la zone AUt (règlementation, orientation d'aménagement) située sur le hameau de La Croix Saint Martin, et la correction d'une erreur matérielle nécessitant d'identifier le plan d'eau présent comme étant de faible importance afin de permettre l'installation d'un projet touristique.

Par décision de l'Autorité environnementale, la décision d'examen au cas par cas en date du 3 novembre 2021 de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale ne soumet pas la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme à évaluation environnementale.

La personne responsable du projet est Monsieur le Maire d'Arconsat auprès de laquelle les informations peuvent être demandées.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil Municipal pourra approuver la modification du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié, pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a désigné Monsieur Gérard THIALIER en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête publique constitué du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, accompagné de la décision d'examen au cas par cas de l'autorité environnementale ne soumettant pas la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme à évaluation environnementale et des avis recueillis est consultable :

- sur support papier à la mairie d'Arconsat pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il sera également consultable sur un poste informatique à cet endroit.

- en version numérique sur le site suivant : <https://www.arconsat.com/> accessible 7j/7j et 24h/24h pendant toute la durée de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et faire ses propositions selon les possibilités suivantes :

- soit sur un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur qui sera ouvert et tenu à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête,

- soit exprimées oralement auprès du Commissaire enquêteur qui les consignera dans un procès-verbal, lors de ces permanences en Mairie d'Arconsat où elles seront annexées au registre d'enquête

- soit adressées par voie électronique, à l'adresse suivante : enquetepublique-plu-arconsat@outlook.fr

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie (Le Bourg 63250 ARCONSAT) les observations et propositions du public et communiquera toutes informations utiles sur le dossier au cours des permanences suivantes : le lundi 7 mars 2022 de 10h00 à 12h00, le lundi 21 mars 2022 de 14h00 à 16h00.

Le Commissaire Enquêteur sera joignable via le standard téléphonique de la Mairie au 04.73.94.22.14 aux jours et heures de sa permanence indiqués ci-dessus.

Lors de l'enquête publique et notamment des permanences du commissaire enquêteur, le public sera invité à respecter les mesures sanitaires en vigueur.

A l'expiration du délai d'enquête, c'est-à-dire le lundi 21 mars 2022 à 16h00, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie d'Arconsat aux heures habituelles d'ouverture et sur le site internet <http://www.arconsat.com/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

L'arrêté d'enquête publique sera transmis à Madame la Sous-Préfète de THIERS, au Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND, au commissaire enquêteur.

Le Maire, Jean-Eric GARRET